



Protocole 2013-2015

GT n° 16 Personnels administratifs et filière médico-sociale

En préparation de la négociation protocolaire 2013 – 2015 à venir, l'administration a prévu de réunir un groupe de travail en vue de traiter les sujets propres aux administratifs.

La première réunion qui s'est tenue le 29 novembre 2012 a permis d'évoquer les revendications portées par Force Ouvrière pour les personnels administratifs, à savoir :

- ☛ **Manque chronique des effectifs des catégories B & C**
- ☛ **Mesures spécifiques pour l'attractivité des postes**
- ☛ **Indemnitaires liés à la mobilité**
- ☛ **Augmentation du ratio promu/promouvables pour les avancements**
- ☛ **Reconnaissance d'une technicité particulière sur les postes occupés par les administratifs (ex : inspecteur surveillance sûreté/sécurité)**
- ☛ **Toilettage de la grille indemnitaire B & C**
- ☛ **Augmentation du ratio offert aux concours et examens pros pour les administratifs**
- ☛ **Accès aux corps techniques (augmentation du ratio pour TSEEAC)**
- ☛ **Formation adaptée en fonction du niveau de l'agent**
- ☛ **Mise en place d'un grade fonctionnel pour les catégories B & C**
- ☛ **Complément retraite**
- ☛ **Devenir des agents interministériels (médico-social)**

L'administration a repris l'essentiel de nos demandes et nous propose de travailler par thèmes, lors de deux réunions prévues les 20 décembre 2012 et 21 janvier 2013 :

Mobilité - Avancement - Indemnitaire – Concours et formation – Emplois fonctionnels.

D'autres revendications seront transférées dans un autre groupe de travail et porteront sur le complément retraite et la participation à la protection sociale complémentaire.

Par ailleurs, l'administration s'est engagée à fournir aux organisations syndicales les éléments statistiques leur permettant de mener à bien leurs travaux d'ici le prochain GT.

Prochaine réunion le 20 décembre 2012 avec comme thèmes abordés « la mobilité et l'avancement »

